

Narratologie, narrativité et régimes d'immanence

Denis BERTRAND



Colloque Albi Médiations Sémiotiques – Études

Collection Études

L'immanence en jeu

sous la direction de
Alessandro Zinna & Luisa Ruiz Moreno

Éditeur : CAMS/O
Direction : Alessandro Zinna
Rédaction : Christophe Paszkiewicz
Collection Études : L'immanence en jeu
1^{re} édition électronique : juillet-décembre 2019
ISBN 979-10-96436-03-3

Résumé. L'article interroge le renouveau des études de narratologie en sciences humaines et la disparition simultanée des travaux sémiotiques en narrativité. Sur cette base, il s'attache à analyser ce concept de narrativité en relation avec le principe d'immanence qui en détermine la portée. Différentes approches critiques de l'immanence sont alors étudiées, entre assomption théorique, réfutation, extension ou reformulation philosophique. Elles permettent de dégager, au-delà du « principe » et des « plans » d'immanence, la notion plurielle de « régimes d'immanence ». Celle-ci, une fois définie, est mise à l'épreuve à travers le cas du roman de Cervantès, *Don Quichotte*, qui sert alors d'exemple et d'argument. Entre le régime du « dit », qui commande l'épaisseur narratologique du roman, et celui du « dire », que commandent les impératifs de la narrativité, les régimes d'immanence consolident leur légitimité scientifique.

NARRATOLOGIE, NARRATIVITÉ, IMMANENCE, ÉNONCIATION, RÉGIME

Denis Bertrand est professeur à l'Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis et au Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP, Comue Paris-Lumières. P8 & P10). Il est ancien président de l'Association Française de Sémiotique (2013-2017). Ses travaux explorent les domaines de la littérature, du social, du médiatique et du politique, ainsi que du visuel. Il travaille également sur les relations entre sémiotique et rhétorique. Il intervient régulièrement dans les médias (Public Sénat, France 5). Il a publié plusieurs ouvrages (*L'espace et le sens*, 1993 ; *Parler pour convaincre. Rhétorique et discours*, Gallimard, 1999 ; *Précis de sémiotique littéraire*, Nathan, 2000 ; *Parler Pour gagner. Sémiotique des discours de la Présidentielle 2007*, Presses de Sciences Po, 2007), plus de 150 articles, et co-dirigé de nombreux livres collectifs (notamment : *Régimes sémiotiques de la temporalité*, PUF, 2006 ; *La transversalité du sens*, PUV, 2007 ; *La négation, le négatif, la négativité*, Actes sémiotiques, 2014 ; *La parole aux animaux*, Fabula, 2018).

Pour citer cet article :

Bertrand, Denis, « Narratologie, narrativité et régimes d'immanence », in Zinna, A. et Ruiz Moreno, L. (éds 2019), *L'immanence en jeu*, Toulouse, éditions CAMS/O, collection Études, p. 367-384,

[En ligne] : <http://mediationsemiotiques.com/ce_imm_s3_22_bertrand>.

Narratologie, narrativité et régimes d'immanence *

Denis BERTRAND

(Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis)

Introduction

La narrativité a connu son heure de gloire en sémiotique, au point d'être parfois considérée comme emblématique de la discipline elle-même¹. Une telle identification semble aujourd'hui révolue. Or, sans chercher à promouvoir un quelconque « retour aux sources », nous avons deux raisons de reconsidérer aujourd'hui son statut, une raison circonstancielle et une raison théorique. La première nourrit la seconde : elle nous offre en effet l'occasion de réexaminer les fondements de la narrativité dans le cadre global des principes qui assurent à la sémiotique son statut de science du langage, au premier rang desquels se trouve le principe d'immanence.

La circonstance qui est à l'origine des réflexions ici proposées est la surprenante résurgence de la *narratologie* dans les débats actuels des sciences humaines. Elle se manifeste de diverses façons. Tout d'abord, de manière anecdotique, cette actualité a refait surface à l'occasion du succès qu'a connu le mot d'ordre de « storytelling » – qu'on pourrait paraphraser en disant : « le récit, ça marche ». Ce mot d'ordre, venu des États-Unis,

* Ce texte est issu de la conférence d'ouverture, le 6 novembre 2013, du Séminaire de sémiotique de Paris (Universités de Limoges, Paris IV et Paris 8), dont la thématique était en 2013-2014 « Sémiotique et sciences humaines II. Principe d'immanence et entour pragmatique ». La version orale de cet exposé a été pré-publiée en français, sur le site des *Actes sémiotiques* (Prépublications du séminaire). Le présent texte en est issu ; il a été partiellement réécrit et profondément remanié.

a été acclimaté en France par la publication en 2007 du livre de Christian Salmon, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits* (Salmon 2007). En observant que le développement du paradigme narratif « remplace le raisonnement rationnel » dans tous les domaines sociaux, économiques et politiques, l'auteur prend acte du triomphe de ce paradigme au sein du débat qui agitait déjà le milieu des sciences du langage au cours des années 1970 et qui opposait, comme deux modèles concurrents susceptibles de fonder l'efficace du discours, le modèle narratif issu de la sémiotique et le modèle argumentatif issu de la rhétorique. Le succès du premier constituerait, comme on peut le lire sur la note de présentation de l'ouvrage, « un incroyable hold-up sur l'imagination des humains »². Il imposerait ni plus ni moins un « nouvel ordre narratif ». De fait, le mot « storytelling », désormais francisé, est dans toutes les bouches des chroniqueurs médiatiques et des conseillers en communication.

Mais le retour de la narratologie se manifeste aussi, plus sérieusement, par l'organisation de puissantes rencontres internationales sur le récit, réunissant des centaines d'intervenants. C'est le cas, par exemple, du congrès « Narrative matters. Récit et savoir », organisé par l'Université américaine de Paris en partenariat avec l'Université Paris-Diderot, du 23 au 27 juin 2014. Il s'agissait du septième congrès mondial sur les « Narrative Matters », les « matériaux narratifs », qu'on peut également comprendre au *singulier*: « Narrative matters », « le récit importe ». La première édition de ce congrès s'est tenue en 2002 au Canada (Université Saint-Thomas dans le New Brunswick) ; il avait déjà eu lieu à Paris en 2012 sur le thème « Vie et récit ». Son objet est de réunir des chercheurs de toutes les disciplines des humanités, et la liste est longue – psychologie, psychanalyse, sociologie, anthropologie, histoire, philosophie, sciences du langage, études littéraires, études féministes et études de genre, éducation, médecine, santé et action sociale, biologie, droit, science des religions, informatique, visual studies... –, pour réfléchir sur l'emprise narrative et spécifiquement, lors de l'édition de 2014, sur « la question des puissances épistémiques, parfois controversées, du récit ». Il s'agissait, en somme, de réexaminer la question de la prééminence entre récit et argumentation au regard de la cognition. Le texte d'orientation du congrès l'indiquait clairement à travers les questions suivantes :

Quelles sont les relations entre le récit et le savoir ? Comment les savoirs informent-ils et produisent-ils des récits ? Comment les récits véhiculent-ils ou produisent-ils des savoirs et lesquels ? De quelle nature est la connaissance narrative, par opposition à d'autres formes de connaissance [...] ? Le récit constitue-t-il un mode de

connaissance privilégié ou est-il, au contraire, un moyen épistémologiquement opaque de poursuivre la vérité ?

Bref, le récit, accepté comme une donnée immédiate, naturelle et spontanée du discours, étendrait son ombre – ou sa lumière – sur tous les domaines. Il en découle un nombre important de perspectives de recherche sur la connaissance et l'analyse narratives, sur les récits de la science et de la médecine, sur les récits en relation avec l'épistémologie, l'Histoire, les médias, la fiction et la non fiction, etc. La principale référence théorique citée dans ce texte d'orientation est celle de Donald Polkinghorne et de son ouvrage *Narrative Knowing and the Human Sciences*, publié à New-York en 1988. L'argument central du projet de narratologie cognitive développé dans ce livre est que :

[...] le récit constitue un schème au moyen duquel les êtres humains donnent une signification à leur expérience de la temporalité et à leurs actions personnelles. [...] Les significations narratives fournissent un cadre permettant de comprendre les événements passés de la vie d'une personne et de projeter les actions futures. (Polkinghorne 1988: 11)

On peut reconnaître ici, à l'arrière-plan, une référence aux thèses développées par Paul Ricoeur dans les trois volumes de son monumental travail *Temps et récit*. Le philosophe, comme on le sait, confère au récit la fonction phénoménologique de donner une forme, une lisibilité et une orientation finalisée au divers événementiel, chaotique sans lui, de l'expérience vécue ; en retour, il offre à la temporalité et à la mémoire une structure d'accueil qui les rend saisissables. Le récit a ainsi pour fonction essentielle de fournir une « synthèse de l'hétérogène » en imposant, à travers ses configurations, un pouvoir constitutif de « refiguration » de cette expérience immergée dans les apories du temps.

Mais une autre raison, d'ordre théorique avons-nous dit, et relativement indépendante de la précédente, justifie aussi la présente étude. C'est celle du lien que la narrativité sémiotique noue avec la problématique de l'immanence. Nous pourrions en effet nous interroger ici, à propos de ce retour en force des études narratives, sur l'absence de toute référence directe ou indirecte, en dehors de celle de Paul Ricoeur, aux recherches développées en Europe dans le domaine de la théorie narrative depuis les années 1960 et 1970, avec les travaux de Roland Barthes, de Tsvetan Todorov, de Gérard Genette et, tout particulièrement, ceux d'Algirdas Julien Greimas qui fut le seul à intégrer l'« analyse structurale du récit » à un dispositif théorique d'ensemble pour l'analyse de la signification discursive. Lorsqu'on réexamine aujourd'hui

son ouvrage de référence, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, on est frappé par la présence transversale, et presque invasive, de la narrativité dans un grand nombre de ses entrées – y compris dans celles qui n'ont à première vue rien à voir avec le récit. C'est le cas, par exemple, de l'entrée « Immanence », où la catégorie *immanence/transcendance* est utilisée, de manière sans doute bien limitative, pour rendre compte des statuts différenciés des actants Sujet et Destinateur (Greimas et Courtés 1979 : 182, entrée « Immanence »).

Il ne s'agit pas, naturellement, de s'étonner ou de contester cette absence. La sémiotique n'est en rien propriétaire de la théorie narrative, elle n'a nul droit à faire valoir et ne saurait revendiquer quelque présence. Le problème pourrait évidemment être abordé en termes de sociologie et d'histoire des sciences humaines et sociales. Mais nous préférons interroger ici cette absence de l'intérieur, d'un point de vue conceptuel. Car une telle occultation mérite qu'on cherche à comprendre comment une discipline, dont l'hypothèse narrative constitue le socle théorique majeur, se trouve ignorée dans le contexte des recherches actuelles. Qu'a donc fait la sémiotique narrative pour laisser ainsi oublier son apport, à nos yeux décisif, à la connaissance élargie du récit ? Et pourquoi, plus encore, cette dimension fondatrice de la « théorie du langage » semble-t-elle aujourd'hui abandonnée dans les travaux des sémioticiens, pour ne plus apparaître que dans les manuels d'initiation ?

Ces questions méritent qu'on s'y arrête. Elles peuvent, selon nous, trouver une réponse si on examine les modalités du passage de la narratologie – discipline des variations génériques du récit – à la narrativité – concept central dans la conception sémiotique de la signification discursive. Or, après avoir été mise au pinacle des concepts, la narrativité s'est pour ainsi dire dissoute d'elle-même. Comment cet état de choses s'est-il produit ? Comment la narrativité a-t-elle cessé d'être théoriquement, conceptuellement et concrètement productive ? Une des raisons de cette transformation, qu'on pourrait qualifier de « narrative » dans le récit que nous en faisons à nos propres yeux, est peut-être précisément à chercher du côté du « principe d'immanence » et plus encore, dans une certaine radicalisation de ce principe. C'est du moins l'hypothèse que nous souhaitons développer ici.

Il nous faudra pour cela revenir tout d'abord sur le problème du glissement d'une « narratologie restreinte » à une « narrativité étendue » et même « généralisée », en nous arrêtant sur un texte décisif à ce sujet, car il marque une véritable bifurcation théorique : l'« Introduction » de Greimas à *Du sens II*. Cet examen nous permettra d'interroger ensuite le rapport particulier qu'entretiennent les structures narratives avec le

principe d'immanence, celles-là couronnant en quelque sorte la pertinence de celui-ci, ou du moins d'une de ses acceptions. Nous pourrions alors prendre acte, dans un troisième temps, de l'effort considérable déployé par plusieurs sémioticiens pour se dégager du carcan de l'immanence, soit par sa critique radicale, chez Jean-Claude Coquet par exemple, soit par son extension et sa pluralisation, comme chez Jacques Fontanille à propos des « pratiques sémiotiques ». En nous détachant alors du « principe » et en resserrant l'interrogation sur « le plan d'immanence » et sur les implications de cette nouvelle dénomination, nous nous intéresserons ensuite à l'approche de cette question difficile par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans le chapitre qui porte ce nom, « Le plan d'immanence », de leur ouvrage *Qu'est-ce que la philosophie ?* (Deleuze et Guattari 1991). L'analyse de cette approche nous conduira à proposer un concept plus ouvert, en substituant au « principe » et au « plan », le pluriel des « régimes d'immanence ». Et enfin, pour finir à travers un cas concret et à nos yeux exemplaire de la pluralité de ces régimes, nous proposerons de reconsidérer la pertinence de la *narrativité bannie* à partir du *Don Quichotte* de Cervantès, monument critique de la narratologie, mais finalement contraint, du fait de l'intrigante pluralisation énonciative des positions narratives, à la reconnaissance de la narrativité, non seulement dans le « dit », mais dans le « dire » du discours lui-même.

1. De la narratologie restreinte à la narrativité généralisée

On ne trouve pas d'entrée « narratologie » dans le *Dictionnaire* de Greimas et Courtés. En revanche, les entrées « programme narratif », « parcours narratif », « schéma narratif », de même que celles qui concernent l'action (« actant », « acteur », « sujet », « Destinateur », etc.) ainsi que les modalités qui la structurent, avec, pour finir, l'entrée « narrativité », tout cela occupe des dizaines de pages. De plus, les attendus de ces termes se répandent en une véritable nappe conceptuelle sur un nombre considérable d'autres entrées. Ces concepts forment bien, à l'époque, le cœur rayonnant de la théorie.

Or, nous pouvons lire ceci, à l'entrée « narrativité » : « La narrativité est ainsi apparue progressivement comme le principe même de l'organisation de tout discours, narratif (identifié dans un premier temps au figuratif) et non narratif » (Greimas et Courtés 1979 : 248). Et plus loin : on voit « dans les structures narratives profondes l'instance susceptible de rendre compte du surgissement et de l'élaboration de toute signification (et pas seulement verbale) » (*Ibid.*, p. 249). Ce qui conduit enfin à une décision dont, nous dit le texte, « l'enjeu est considérable » : « Ces

structures sémiotiques – que nous continuons d'appeler, faute d'un meilleur terme, narratives, ou mieux, sémio-narratives – sont pour nous le dépôt des formes signifiantes fondamentales » (*Idem*). Plus encore, par delà les structures internes du discours énoncé – de tout discours énoncé –, elles englobent la compétence et la performance discursives elles-mêmes au niveau énonciatif, le « dire ». Selon cette conception en effet, l'énonciation, comprise dans la perspective de Benveniste comme acte fondateur du sujet, relève elle aussi, à travers la diversité de ses interactions, de la narrativité généralisée comprise comme « principe organisateur de tout discours ». Ainsi, la « narrativité » renvoie-t-elle aux autres entrées qui recouvrent peu ou prou toutes les dimensions de l'activité signifiante : diégèse, énonciation, parcours génératif, syntaxe fondamentale, syntaxe narrative de surface... et bien entendu, de manière moins directe, « modalité » dans la mesure où le statut et l'identité de l'actant résultent de déterminations modales.

C'est dans la grande synthèse que constitue l'« Introduction » à *Du sens II* que s'accomplit le virage théorique de la sémiotique : elle s'arrache à la narratologie et elle hypertrophie la narrativité avant de constater finalement l'épuisement de ce concept lorsque la sémiotique se dirige résolument, à l'époque, vers ce qu'on a appelé le « tout modal ». Ce vaste mouvement est mis, par Greimas, sous le signe historique du progrès scientifique. Progrès qui s'est manifesté tout d'abord avec la reformulation des fonctions proppiennes en relations actantielles et celle de la « succession canonique d'événements » en schéma narratif. Progrès, ensuite, avec le passage de la structure des actants au dispositif modal évolutif qui sous-tend chaque identité actantielle, repoussant ainsi cette dernière au second plan. Progrès, encore, avec l'extension de la masse modale aux objets eux-mêmes – alors que la modalité était jusque là réservée aux sujets –, lorsque la modalisation de l'objet se répercute sur l'état du sujet et ouvre ainsi la voie aux modulations passionnelles. Progrès, enfin, dans l'avènement d'un univers du sens globalement adossé à la modalité, chaque grande sphère des significations individuelles et sociales se rattachant alors à une détermination modale de base : le passionnel se fonde sur le socle du vouloir, le juridique sur celui du devoir, la manipulation et la domination sur celui du pouvoir, le rhétorique avec son faire persuasif sur celui du savoir... Tout ceci exploitant l'autonomie enfin conquise de la syntaxe et de ses opérations. Au total, un édifice d'une cohérence remarquable se met en place. Cohérence car, justement, cette architecture est tout entière ancrée dans les fondations du principe d'immanence autour de son maître-mot : la relation, déployée en narrativité. Laquelle devient victime de son succès même.

En effet, de cette construction résulte la crise du concept qui a servi de fondement à son élaboration. La syntaxe narrative s'est détachée du champ des discours qui lui ont donné naissance pour devenir le modèle analytique qui sous-tendrait toutes les formes de discours et même tout surgissement de la signification, jusqu'au niveau perceptif du monde naturel... Et Greimas en vient à conclure son « Introduction » par un constat quelque peu désabusé: « Tout discours est donc "narratif" ». Ce qui conduit au couperet final: « La narrativité se trouve dès lors vidée de son contenu conceptuel » (Greimas 1983: 18). Et cette conclusion se prolonge par une ultime considération plus générale d'ordre épistémologique:

Tout se passe comme si, certains concepts instrumentaux ayant épuisé leur valeur heuristique, un nouveau projet, [en l'occurrence ici] la construction d'une syntaxe sémiotique modale, capable de créer ses propres problématiques et de définir des objets sémiotiques nouveaux, était déjà prêt, après une dizaine d'années d'efforts collectifs, à en prendre la relève. (*Ibid.*, p. 19)

On peut signaler ici, comme illustration parmi d'autres de ce mouvement d'effacement du narratif, le texte que Per Aage Brandt a publié en 2014 dans le volume sur *La négation, le négatif et la négativité* où, développant le socle modal dans la perspective d'une sémiotique cognitive, il écrit: « L'intégration modale vise à signifier pour un énonciataire la représentation mentale d'une situation dynamique » qu'il qualifie quelques lignes plus loin, il est vrai, de « micro-drame » (Per Aage 2014). Mais le terme de narrativité n'a plus droit de cité.

Car la narrativité a rempli son office. Et du même coup, l'univers discursif et culturel du récit, avec l'immensité de ses variétés génériques et de ses écritures singulières est-il laissé pour compte? L'exploration particulière de cette « région au-dessous des idées » qui fait, selon Merleau-Ponty, le « caractère irremplaçable » du récit est-elle irrévocablement abandonnée? Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que les sémioticiens aient jamais réinvesti, à la suite de ce tournant modal, le monde des études narratives, ni se soient absorbés dans des travaux d'ordre narratologique. On peut le regretter: d'immenses chantiers restent en friche dans ce domaine, qui pourraient être repris en main sous l'éclairage même des avancées ultérieures de la théorie. Ainsi, exemple en apparence anodin, la phrase narrative d'un romancier contemporain controversé comme Michel Houellebecq pourrait être appréhendée à travers l'approche sémiotique, à la fois somatique et passionnelle, de la « fatigue » pour rendre compte du statut invasif de la virgule et du report sans fin du point final, retardant ainsi le moment inchoatif harassant d'une nouvelle phrase. La

sémiotique phénoménologique renouerait ainsi avec l'interrogation narrative, en réintégrant du même coup, à la surface « stylistique » de l'écriture, la pratique auctoriale elle-même. Mais cet abandon du récit est peut-être la loi des nouveaux objets sémiotiques, soumis à une logique du « progrès ».

2. La question de l'immanence, entre narratologie et narrativité

Car la narratologie, à travers la diversité de ses genres et de ses formes, ouvre inévitablement sur le dehors du discours et sur ses effets particuliers, tant individuels dans l'écriture et dans la lecture en acte (nous pouvons penser à Proust et à sa théorie de la lecture du roman au sein même de son écriture romanesque) que collectifs et sociaux lorsqu'il s'agit d'examiner, par exemple, la question – modale – du savoir qui y prend forme et qui génère ses effets dans des champs socioculturels variés. La narratologie intègre, en somme, ce que nous avons appelé, avec Jean-François Bordron, « l'entour pragmatique »³ des systèmes sémiotiques dans leur réalisation en discours. Et du même coup, elle interroge la pertinence du principe d'immanence.

Dans *La quête du sens. Le langage en question*, Jean-Claude Coquet propose à plusieurs reprises, non sans insistance, une définition du principe d'immanence, sa bête noire. Ce principe implique, écrit-il, que « les phénomènes – événements, états de choses, perceptions, mouvements... – réduits à des termes abstraits, entrent dans un système clos de relations » (Coquet 1997 : 2), ou encore que « la langue est un objet abstrait où seules comptent les relations entre les termes » (*Ibid.*, p. 109-110, et p. 235). Ce principe d'immanence, depuis Hjelmslev, « fonde la linguistique ». C'est d'ailleurs lui qui est clairement assumé dans le *Dictionnaire* de Greimas et Courtés à travers la fameuse formulation déontique, quasi juridique : « L'objet de la linguistique étant la forme [...], tout recours aux faits extra-linguistiques doit être exclu, parce que préjudiciable à l'homogénéité de la description » (Greimas et Courtés 1979 : 181, entrée « Immanence »).

Or, les structures de la narrativité – l'actantialité, la modalité, l'aspectualité, et leurs déploiements syntagmatiques en programmes, en parcours et en schémas, tout autant que leur « enrichissement » aux différents niveaux de conversion du parcours génératif avec, entre autres, le passage de l'actant à l'acteur par l'entremise du « rôle thématique » – apparaissent comme des réalisations admirables d'une approche immanentiste du sens, preuves de sa pertinence, de sa productivité et de son efficacité. Elles mettent sur la voie de la constitution d'une grammaire

formelle du discours permettant par exemple de « procéder, comme l'écrit Greimas, aux *calculs* de compétence modale, inégale, de deux sujets face à un objet de valeur qui, inégalement apprécié, comporte ses propres attributions modales » (Greimas 1983 : 11). C'est cette même logique de l'immanence qui commande, nous l'avons vu, la construction sémiotique en cascade, de bifurcation en bifurcation, ou de conversion en conversion, de la totalisation modale. Celle-ci permet alors d'intégrer sous un dispositif conceptuel homogène la sémiotique du pâtir à la sémiotique de l'agir. Et c'est pourtant cette logique de l'immanence qui a fait perdre de vue l'univers des discours narratifs en tant que tels, emportés dans la généralisation de la narrativité et de son abstraction. Le prix payé est lourd.

3. Du « principe » aux « plans d'immanence »

Il serait intéressant de reconstituer l'histoire des moyens mis en œuvre par les sémioticiens pour échapper au corset de l'immanence ou, du moins, pour le détendre. Le plus radical est sans nul doute celui de Jean-Claude Coquet, qui en rejette le principe au nom du « principe de réalité ». Il oppose les prédicats somatiques, relevant de la *phusis*, qui articulent notre *prise*, corporelle et sensible, sur le monde, aux prédicats cognitifs, relevant du *logos*, qui ne sont que des *reprises* de l'immédiateté du contact avec les choses et avec les êtres. « Les *prédicats somatiques* (ou de *réalité*), écrit-il, disent le sensible, alors que les *prédicats cognitifs* décrivent le monde. "Dire" n'est pas "décrire" » (Coquet 2011 : 103). Mais si on examine de près les instruments d'analyse proposés, et en particulier le statut actantiel de *non-Sujet*, définissant le « corps percevant », opposable à celui de *Sujet*, définissant l'instance de l'assomption et du jugement, on peut interroger le rapport complexe d'intrication qui en résulte, au sein même de l'élaboration théorique, entre les deux principes d'immanence et de réalité. Il n'empêche: les enjeux qui découlent de cette approche en termes d'analyse et d'éclairage pour d'autres domaines des sciences humaines sont particulièrement féconds.

Nous pouvons également évoquer l'entreprise de Jacques Fontanille, développée dans les *Pratiques sémiotiques*. Elle est profondément différente. En effet, si l'auteur cherche à sortir de l'emprise du texte comme « tout de signification » clos sur lui-même pour appréhender les « pratiques » dans lesquelles il s'insère, il ne s'agit pas pour lui, loin de là, de rejeter le principe d'immanence, mais bien au contraire de le dilater et de l'ouvrir à travers le déploiement des niveaux de pertinence de l'expérience signifiante globalisée. Ces niveaux de pertinence sont susceptibles d'être

convertis en autant de « plans d'immanence » intégrés les uns aux autres à la manière des poupées russes : c'est ainsi que l'expérience sensible, iconique et figurative, fait émerger des grandeurs pertinentes comprises comme l'expression de *signes*, premier plan d'immanence ; et que le signe se convertit en une autre expérience, celle d'une composition orientée et intentionnelle de figures conduisant à la totalité signifiante du texte-énoncé, doté lui-même de ses grandeurs pertinentes, deuxième plan d'immanence. Et ainsi, du signe au texte-énoncé, du texte-énoncé à l'objet – son support d'inscription –, de l'objet à la scène pratique – comme processus ouvert mais circonscrit, avec les interactions qu'elle implique –, de la scène pratique aux stratégies – avec leurs expériences de gestion, d'accommodation et d'ajustements –, et enfin des stratégies aux formes de vie – qui introduisent la stylisation et les investissements axiologiques des sujets –, tout cet extraordinaire échafaudage se distribue selon une hiérarchie de plans d'immanence dont Jacques Fontanille dresse l'imposant tableau. Chacun a ses concepts et ses règles propres, avec ses modes d'intégration d'un plan en un autre. Ainsi, la sémiotique sort de la fermeture limitative du texte et s'ouvre à la « réalité » globale et vécue du sens en situation, sans déroger pour autant à ses principes fondateurs : la clôture du « tout de signification » s'est dilatée en couches successives, liées par des connecteurs implicatifs. L'hypothèse d'une pluralisation des plans d'immanence est évidemment séduisante. Elle demande à être évaluée, non seulement par des analyses concrètes – Jacques Fontanille en propose de nombreux exemples –, mais surtout à l'aune de la relation interdisciplinaire. Car chaque niveau rencontre, d'une manière ou d'une autre, des préoccupations, des objets et des concepts qui relèvent aussi d'autres champs d'étude, sociologiques par exemple.

Cette pluralisation des plans d'immanence, et surtout la relation qui s'établit entre les différents plans avec leur distribution rigoureuse des concepts analytiques, nous conduit à un domaine qui envisage précisément, mais en d'autres termes, ce même problème sous l'appellation de « plan d'immanence feuilleté ». Nous faisons ici référence au deuxième chapitre de *Qu'est-ce que la philosophie ?* de Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui s'intitule précisément « Le plan d'immanence », et dont l'autre dénomination, à notre connaissance inédite et créée ici, le « planomène » (Deleuze et Guattari 1991 : 38), suffit à montrer l'importance que les auteurs accordent à cet objet conceptuel. C'est un texte foisonnant et ardu, dont nous retiendrons surtout ici le mode de questionnement et de définition, dans la mesure où il éclaire le statut même de l'immanence, où il permet d'élargir l'acception linguistique – et sémiotique – qu'on peut

juger limitative, et où, surtout, il conduit à examiner d'un œil nouveau la relation entre narrativité et immanence.

Le *plan d'immanence* y est défini, de manière quasi structurale, par le rapport de solidarité et de différence qu'il entretient avec les *concepts* dans le faire philosophique. Les concepts sont des objets isolés, ils ne s'ajustent pas spontanément les uns aux autres, « leurs bords ne coïncident pas » comme l'écrivent les auteurs. Or, ce qui leur permet de « prendre » (comme on le dit du plâtre qui durcit) et de former un tout cohérent et unifié, c'est leur « plan de consistance » ou, « plus exactement » dit le texte, leur « plan d'immanence ». Cette formulation rejoint, par une autre voie, l'exigence d'« interdéfinition » des concepts réclamée par la sémiotique et si rigoureusement assumée par Greimas, de *Sémantique structurale* au *Dictionnaire* et à *Sémiotique des passions*. Cette autre voie est celle ici, en une longue séquence, d'une série d'énoncés définitionnels reliant le concept au plan, énoncés dont le trait commun est d'être figuratifs – par comparaison, métaphore ou catachrèse –, puisant à des domaines d'expérience aussi variés que la vie organique, la technique, les quatre éléments, la géographie, le tout, en dehors de toute taxinomie, dans une sorte d'éblouissant désordre d'univers. En voici quelques uns :

Les concepts sont l'archipel ou l'ossature, une colonne vertébrale plutôt qu'un crâne, tandis que le plan est la respiration qui baigne ces isolats [...] Les concepts sont des agencements concrets comme les configurations d'une machine, mais le plan est la machine abstraite dont les agencements sont les pièces. Les concepts sont des événements, mais le plan est l'horizon des événements [...]: [il en est] l'horizon absolu, indépendant de tout observateur [...] Les concepts pavent, occupent ou peuplent le plan, morceau par morceau, tandis que le plan lui-même est le milieu indivisible où les concepts se répartissent sans en rompre l'intégrité, la continuité [...] Ce sont les concepts mêmes qui sont les seules régions du plan, mais c'est le plan qui est l'unique tenant des concepts [...] C'est le plan qui assure le raccordement des concepts, avec des connexions toujours croissantes [...] Le plan d'immanence ne cesse de se tisser, gigantesque navette. (*Ibid.*, p. 39)

Et plus loin, plus abstraitement, et de manière plus éclairante peut-être pour les praticiens du parcours génératif de la sémiotique rodés à la double approche interdéfinitionnelle et tensive: « Les éléments du plan sont des *traits diagrammatiques*, tandis que les concepts sont des *traits intensifs* » (*Ibid.*, p. 42).

À la rigueur monosémique de la définition linguistique, ainsi qu'à l'architecture sémiotique, s'oppose donc ici une suite figurative, un réseau

d'images fortement polysémiques. La dimension figurative dans le langage est, on le sait, un vecteur de sensibilisation. Mais tout en sensibilisant, elle fait fuir le sens. Celui-ci déborde l'image dont les limites, du fait de la pluralité de ses champs d'application dans le monde naturel, sont indéfinies. Le figuratif tout à la fois intensifie et dilue, dans le foisonnement des représentations qu'il suscite. Quelle est la conséquence de ce constat, quant au statut du plan d'immanence ? C'est d'abord sa fluctuabilité, comme s'il était inévitablement soumis à d'intenses variations. Le plan d'immanence se module et s'étire, il est élastique et récursif.

4. Vers les régimes d'immanence

On peut être adepte de l'immanence sémiotique, en raison de son efficacité en termes de cohérence raisonnée et d'efficacité analytique, tout en sachant que des « restes » signifiants sont à jamais inaccessibles. C'est même la justification du principe de pertinence. Mais on ne peut pas ne pas être sensible à ses modulations, précisément soumises aux variétés d'apparition et de saisie possible du sens. Car les concepts avec lesquels nous travaillons – par exemple : modalité, sujet, tensivité... – nous les avons d'abord, comme l'écrivent Deleuze et Guattari, « construits dans une intuition qui leur est propre : un champ, un plan, un sol [...]. Le constructivisme exige que toute création soit une construction sur un plan qui lui donne une existence autonome » (*Ibid.*, p. 12). En définitive, le « plan d'immanence » dans cette perspective se distingue du classique « principe d'immanence » en ce qu'il est moins l'objet d'une décision théorique, conditionnant l'analyse, qu'une condition d'existence du concept ; celui-ci, isolément et dans ses réseaux, lui est fatalement lié, il lui est consubstantiel. Car même masqué, ou apparemment ignoré et refusé, même indiscernable dans l'hétérogénéité de plusieurs plans qui s'interpénètrent ou rivalisent, le plan est néanmoins présupposé. Il est toujours ainsi à l'œuvre dans les soubassements du discours qui décrit, analyse, conceptualise. Il est présent dans la manière dont les concepts non seulement peuvent renvoyer à d'autres, mais renvoient eux-mêmes *in fine*, comme l'écrivent fortement Deleuze et Guattari, « à une compréhension non-conceptuelle » (*Ibid.*, p. 43). Il revient alors à l'analyse de dégager ce plan, même tâtonnant, et d'en faire apparaître les trames : c'est un crible tendu sur le non-sens. On peut certes y échapper avec le recours à la transcendance (l'indicible, le sublime...), mais celle-ci fait immanquablement surgir la figure d'un Destinateur : on revient alors à la narrativité... et à l'immanence.

C'est ainsi que nous pouvons parler de « régimes d'immanence ». Nous considérons qu'à la différence du *principe d'immanence* que soutend une modalité déontique (il prescrit un ordre conceptuel), à la différence aussi des *plans d'immanence* où se distribuent les modalités épistémiques (ils déploient des sous-couches d'hypothèses et de certitudes), ce que nous appelons les *régimes d'immanence* renverraient pour leur part aux modalités véridictoires : un certain contrôle du paraître les caractérise. Le terme « régime », comme son étonnante polysémie l'atteste, est largement ouvert : ses sémèmes se modulent entre le *régime* politique, le *régime* alimentaire, le plein *régime* et le *régime* de croisière, ou le cas *régime* des termes « régis » en grammaire. Il est ouvert sur la base d'un noyau sémique de « rection » : il commande quelque chose. Ainsi, les « régimes d'immanence » désigneraient des variétés de rection dans l'ordonnance des concepts. Et ils seraient pour l'essentiel tributaires de la véridiction. Comme le notent Deleuze et Guattari, « des illusions entourent le plan » (*Ibid.*, p. 50), des illusions qui l'enveloppent comme des « mirages de la pensée », faisant fusionner le paraître avec du quasi-être. Les auteurs en rappellent même la typologie nietzschéenne : illusion de transcendance, illusion des universaux, illusion de l'éternel (quand on oublie que les concepts doivent être créés), illusion de l'abstraction (quand on prend acte de la source figurale des concepts, « armée de métaphores » disait Nietzsche ; cf. Nietzsche 1873 : 181), illusion de la discursivité (quand les propositions se confondent avec les concepts), à quoi peut s'ajouter évidemment l'illusion de la communication... Ces deux dernières intéressent particulièrement les sémioticiens qui garnissent de concepts la signification discursive, sur fond d'intelligibilité et de communicabilité.

Voici qu'après ce long détour, il nous est possible de revenir à ce qui fonde la narrativité dans l'immanence ainsi comprise et ainsi ouverte. À moins que la narrativité ne soit qu'un autre nom de l'immanence, tant les liens qui se nouent entre les deux régions les rendent comme inhérentes l'une à l'autre ? C'est bien ce que suggèrent les multiples ouvertures narratives de la série d'images deleuziennes : de chacune émerge une scène qui se déploie en un potentiel récit. Il conviendrait alors de chercher, au sein des épistémès, les principaux régimes d'immanence qui se croisent à travers les constructions conceptuelles du narratif. Sans prétendre ici engager cette recherche, nous pouvons appréhender des liaisons de cet ordre à partir d'un cas particulièrement riche en la matière, l'exemple de *Don Quichotte*. À quels régimes d'immanence s'articule l'écriture de Cervantès, narrateur par excellence et méta-narrateur de son récit ?

5. Don Quichotte ou : peut-on échapper à la narrativité ?

Les régimes d'immanence dans *Don Quichotte* sont au moins doubles. Il y en a un qui fonctionne sur la base de la narratologie, et un autre sur la base de la narrativité. Le premier serait structuré par le « dit » narratif, et le second par le « dire » du narratif. Voici du moins l'hypothèse sur laquelle nous devons nous expliquer en quelques mots.

L'immense roman de Cervantès, avec ses cent vingt-six chapitres en deux tomes, est un vivier de narratologie. Tous les romans de chevalerie y sont mis en abyme pour nourrir le roman de son héros et de son écuyer ; et à côté de cet ensemble, il y a le roman de la nièce et de la gouvernante, ceux du curé et du barbier, ceux de l'aubergiste et de toute la population des gens « normaux » dont on s'aperçoit, lorsqu'ils se rencontrent ou se racontent, qu'ils sont peu ou prou pris dans la même folie narrative que le héros lui-même. Leurs régimes d'immanence interfèrent : nous voulons signifier par là l'ensemble des raisons qu'ils ont de croire en leurs faits et gestes, en leur réalité et en leurs illusions. Et, du reste, le socle immuable, le ressort et la dynamique des innombrables récits intercalés, portés par des narrateurs tout aussi nombreux, empruntant en prose ou en vers tous les genres narratifs disponibles à l'époque, allant même, pour un chanoine de rencontre, jusqu'à un métadiscours critique et savant sur le roman de chevalerie alternativement blâmé et comblé d'éloges (T. 1, chap. 47 et 48), toute cette dynamique se rapporte à une sorte de schéma narratif canonique. Il suffit de relire la trame du rêve narratif de don Quichotte lui-même dans le chapitre premier pour en apercevoir les séquences immuables, à savoir celles de l'épreuve qualifiante, décisive et glorifiante, ou (auto-)manipulation – action – sanction :

Il lui vint la plus étrange pensée que jamais fou ait pu concevoir. Il crut bon et nécessaire, tant pour l'éclat de sa propre renommée que pour le service de sa patrie, de se faire chevalier errant, et d'aller par le monde avec ses armes et son cheval chercher les aventures, comme l'avaient fait avant lui ses modèles, réparant, comme eux, toutes sortes d'injustices, et s'exposant aux hasards et aux dangers, dont il sortirait vainqueur et où il gagnerait une gloire éternelle. (Cervantès [1605] 1997 : 57)

Or, parallèlement pourrait-on dire, un autre univers narratif beaucoup plus complexe et tout aussi multiple se trame. C'est celui de l'énonciation narrative elle-même, qui prend en charge la dérision du récit, la dérision de tout dire narratif. Quelle voix porte ce festival de l'illusion ? Elle est inassignable. Ou plutôt, elle multiplie les moyens d'échapper à toute assignation. *Don Quichotte* est le récit d'un narrateur qui toujours se dérobe

et se nie. Il nie sa position énonciative en la faisant transiter, comme un plat brûlant, d'énonciateur en énonciateur. Son texte a, du point de vue de l'énonciation, une structure fractale: il plonge à l'infini dans une machinerie récursive de la parole en acte. Le *Prologue*, que l'auteur s'avoue impuissant à écrire, est pris en charge par un ami bienveillant qui lui dicte les techniques du plagiat. Dès la deuxième partie, le manuscrit s'étant perdu au beau milieu d'un combat – la bataille contre le « courageux Biscayen » –, le texte espagnol n'est plus que la traduction de vieux cahiers en arabe, trouvés sur un marché à Tolède, écrits par « Sidi Ahmed Benengeli, historien arabe ». Le « je » de l'énonciateur embrayé surgit çà et là, comme par accident, et le plus souvent – car c'est un roman dialogue – la parole narrative est déléguée par tous les moyens à un Autre, à n'importe quel Autre. De plus, la réalité éditoriale vient, avec le second tome, s'entremêler avec la réalité fictionnelle. Car, en 1614, l'année qui précéda la publication de la suite des aventures de don Quichotte dont le premier volume est sorti, avec le succès que l'on connaît, en 1605, parut à Tarragone l'œuvre d'un faussaire sous le même titre, vendue comme le deuxième volume des aventures du célèbre chevalier. En interpellant son lecteur dans le prologue de ce second tome, « l'auteur », si c'est lui, déclare: « Tu voudrais peut-être que je traite cet homme-là d'âne, de sot, d'impertinent ? Eh bien sache que je n'en ai pas la moindre intention » (Cervantès 1615: 7). Et il intègre le personnage plagié au récit des nouvelles aventures, don Quichotte rencontrant alors des lecteurs de la fiction dont il est sorti, ou renonçant à se rendre dans telle ville parce que son double de papier y avait séjourné...

Cette vertigineuse mise en abyme de l'énonciation, métadiscursive de bout en bout, installe un nouveau régime d'immanence. Elle constitue un plan de composition énonciative qui a pour objet, non le dit, mais le dire. Le dire et ses contraintes narratives. Car cette dérobade continue face à l'énonciation du récit, toujours inexorablement pourvoyeur d'illusions – don Quichotte en est la première victime, mais les autres personnages le sont aussi, et l'auteur lui-même également –, cette dérobade énonciative ne peut continuer à s'énoncer qu'en consentant, envers et contre tout, aux contraintes immanentes de la narrativité. Pour définir ce régime d'immanence, on pourrait dire qu'il consiste à ne pas se faire d'illusion sur l'illusion. Il se trouve pris, par sa récursivité même, dans le cercle infernal d'un illusionnisme narratif dont on ne saurait sortir.

C'est ainsi que *Don Quichotte* de Cervantès, monument critique de la narratologie, se trouve finalement soumis, en dépit et en raison de la pluralisation énonciative des positions narratives, à l'impératif de la narrativité

au sein de l'énonciation elle-même, condition de possibilité de son dire. Et donc le roman, en tant que méta-roman et armé d'un véritable dispositif conceptuel sous-jacent, s'ordonne à travers deux régimes distincts d'immanence : l'un reposant sur le plan de la technique du récit où se déposent les schémas narratifs, purs produits stéréotypés de l'usage et de la culture des histoires, et l'autre se situant sur ce que Deleuze appelle le « plan de composition esthétique », celui qui travaille le matériau, celui qui fait advenir le matériau – ici le matériau énonciatif – pour imposer le composé sensible qui rend la matière du texte expressive⁴. C'est bien le phénomène qui se produit avec l'énonciation narrative chez Cervantès. Elle le conduit de la narratologie critique à la narrativité irréductible. On peut de fait constater que la composition technique de la narration remonte dans le matériau qui est l'acte de son énonciation, et que celle-ci devient le foyer de la sensation pour son lecteur. Le récit toujours se fend, s'ouvre, se confronte avec le chaos de l'indétermination, fouille et cherche l'amont de la détermination des formes. Alors, c'est le geste d'écrire et de narrer (traduire, copier, plagier, déléguer, multiplier les simulacres de parole, faire bégayer les formes narratives) qui se trouve confronté aux implacables contraintes du sens.

Conclusion

Pour conclure ce vaste parcours où se croisent les concepts de narratologie et de narrativité sur la toile de fond ondulante de l'immanence, nous rappellerons la justification de la notion de « régimes d'immanence » à laquelle nous sommes parvenu. Elle se sépare du « principe d'immanence », unique et coercitif en raison de son substrat déontique. Elle se distingue des « plans d'immanence » pluralisés, qui expriment le devenir des disciplines à travers la coexistence des plans soumis à des modulations épistémiques. Cette notion de « régimes d'immanence », elle aussi au pluriel, s'exprime quant à elle sur un fond véridictoire, en entrecroisant par exemple, comme on l'a suggéré avec l'écriture de *Don Quichotte*, le double illusionnisme des séductions narratives du dit (qui relèvent de la narratologie) et des contraintes sensibles du dire (qui relèvent de la narrativité).

Nous nous détachons ainsi, mais en apparence seulement, de l'immanence comme impératif théorique et méthodologique. Nous la reconnaissons plutôt comme une contrainte irréductible, assumée ou ignorée, liée à la production même des concepts ou des figures, c'est-à-dire à l'activité énonciative elle-même. Cela nous conduit à une ouverture et à une modulation prudentes : en dépit de l'illusionnisme relatif à la supposée vérité,

les régimes d'immanence prennent en charge des sphères conceptuelles qui visent, à différents niveaux et selon différentes échelles, à dégager l'inaperçu du sens à l'aide de nouveaux instruments. Au regard des relations entre narratologie et narrativité, on a pu reconnaître, à travers notre exemple, un aller et retour entre le dit et le dire – où le dire, l'énonciation en acte et en corps, descend à l'intérieur d'elle-même, jusqu'à la limite du possible, et là, elle bute paradoxalement sur l'écran de la narrativité.

Notes

- 1 La première présentation didactique de la sémiotique, due à Joseph Courtès en 1976, avait pour titre *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*.
- 2 Présentation de l'éditeur, publiée sur le site de la revue en ligne *Fabula. La recherche en littérature*, 16 octobre 2007.
- 3 Le sous-titre du Séminaire de sémiotique 2013-2014, « Principe d'immanence et entour pragmatique » (cf. ici-même, note 1) était ainsi commenté dans notre texte d'orientation: « Or, l'entour pragmatique des systèmes sémiotiques peut inciter à réviser, voire à mettre entre parenthèses, ce principe pourtant reconnu longtemps comme essentiel. Plusieurs orientations dégagées ces dernières années par les sciences humaines, imposant des thématiques en prise directe sur le sens vécu, semblent même en mesure de déplacer leurs frontières disciplinaires ».
- 4 Cf. DELEUZE ET GUATTARI (1991:185): « Le plan technique est nécessairement recouvert ou absorbé par le plan de composition esthétique. C'est à cette condition que la matière devient expressive: le composé de sensations se réalise dans le matériau, ou le matériau passe dans le composé, [...] toujours de manière à se situer sur un plan de composition proprement esthétique ».

Bibliographie

BRANDT, PER AAGE

- (2014) « Sens et modalité – dans la perspective d'une sémiotique cognitive », in D. Bertrand, J-F. Bordron et V. Estay-Stange (éds), *Actes sémiotiques*, n° 117, "La négation, le négatif, la négativité", publication en ligne, disponible sur:
<<http://epublications.unilim.fr/revues/as/>>.

CERVANTÈS, MIGUEL (DE)

- [1605] *L'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, T. 1, trad. fr. Aline Schulman, Paris, Seuil, 1997.
- [1615] *L'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, T. 2, trad. fr. Aline Schulman, Paris, Seuil, 1997.

COQUET, JEAN-CLAUDE

- (2011) « Les prédicats somatiques », in D. Bertrand et J-Cl. Coquet (éds), *Littérature*, n° 163, "Comment dire le sensible ? Recherches sémiotiques", Paris, Larousse/Armand Colin.

COURTÈS, JOSEPH

- (1976) *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette Université.

DELEUZE, G. ET GUATTARI, F.

(1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.

FONTANILLE, JACQUES

(2008) *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.

GREIMAS, A. J. ET COURTÈS, J.

(1979) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

GREIMAS, ALGIRDAS JULIEN

(1983) *Du sens II*, Paris, Seuil.

NIETZSCHE, FRIEDRICH

[1873] « La vérité et le mensonge au sens extra-moral », in *Le Livre du philosophe, Études théorétiques*, traduction, introduction et notes par Angèle K. Marietti, Paris, Aubier-Flammarion, 1969.

POLKINGHORNE, DONALD E.

(1988) *Narrative knowing and the human sciences*, New-York, State University.

RICCEUR, PAUL

(1983) *Temps et récit, T. 1, L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.

(1984) *Temps et récit, T. 2, La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil.

(1985) *Temps et récit, T. 3, Le temps raconté*, Paris, Seuil.

SALMON, CHRISTIAN

(2007) *Storytelling. La Machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.